



Communiqué de presse

Le 27 juillet 2027

François Garcin et ses sociétés de conseil (Athanor, Argenthal Global Holdings et Argenthal Sansovino) poursuivent l'entreprise américaine Mara Holdings, au motif que la mission accomplie en négociant l'acquisition politiquement sensible par MARA d'une participation majoritaire dans Exaion, la filiale d'EDF spécialisée dans l'IA et le calcul haute performance, ne leur pas été payée. Selon la plainte de quarante pages, déposée le 22 juillet dernier, et dont j'ai pu prendre connaissance, MARA a refusé, après la finalisation de l'opération, de verser environ 6,92 millions d'euros d'honoraires dus au titre de cette mission, en prétextant un différend relatif à la TVA.

La plainte cite le PDG de MARA, Fred Thiel, son directeur financier, Salman Khan, son directeur juridique, Zabi Nowaid, ainsi que Duncan Dickerson, responsable du développement corporate, comme les dirigeants qui auraient été à l'origine d'une démarche interne visant à compromettre l'opération et à retenir le paiement.

Selon les plaignants, *« Alors que MARA adhérerait publiquement à la stratégie pro-française, pro-européenne et en faveur de l'autonomie énergétique que Thiel était censé avoir chargé Garcin de mettre en œuvre, un groupe de hauts dirigeants de MARA, dont le Triumvirat, s'est délibérément opposé à ces efforts et a cherché à saboter cette stratégie transatlantique. »*, le tout, est-il précisé *« dans leur intérêt personnel, même si cela impliquait d'aller à l'encontre des intérêts de MARA et de ses actionnaires, car ils savaient que l'essor de MARA France et de MARA Europe, ainsi que celui de Garcin, en tant que figure de proue de cette entreprise européenne, menaçait de détourner le pouvoir, l'influence et les ressources des dirigeants basés aux États-Unis qui avaient bâti leur carrière et leur rémunération autour des activités nationales de MARA. »*

Je me garderai bien de formuler une opinion sur ladite plainte et d'ironiser sur François Garcin dans le rôle héroïque de *« figure de proue »* (je cite) d'une opération prétendument dans l'intérêt d'EDF, de la France et de l'Europe... Aux juges américains de s'interroger sur la mise en récit, le storytelling développé par Garcin & Co. En revanche, force est de constater que, depuis la prise de participation de Mara, Exaion a été vidée de sa substance et dépouillée de ce qui faisait sa valeur, par une entreprise elle-même en manque de liquidités, et dont on peut se demander si elle sera en mesure d'honorer le versement de la troisième tranche d'investissement de 110 millions d'euros prévue d'ici 2027. Ce qui était autrefois un actif français prometteur a été considérablement affaibli sous la direction de Fred Thiel, et à la suite des décisions prises par son équipe.

Je serais curieux de connaître la réaction des autres protagonistes français de cette affaire, les lobbyistes de Forward Global, mais aussi Gérard Mestrallet. Dès que j'ai manifesté mon opposition à l'entrée de Mara au capital d'Exaion, en raison du caractère sensible de l'activité

de cette filiale d'EDF, mais aussi de la réputation sulfureuse de cette entreprise américaine, ils s'étaient empressés de venir me convaincre, dans mon bureau de l'Assemblée nationale, du bien-fondé de cette prise de participation, l'argument principal étant que Fred Thiel aimait la France car il y possédait une résidence de vacances. Une preuve incontestable de sa bienveillance à l'égard de notre pays !

François Garcin semble maintenant découvrir que l'objectif principal de Mara était de capter la légitimité d'Exaion et l'accès privilégié à l'électricité nucléaire d'EDF, pour la valoriser au profit exclusif des États-Unis, tout en verrouillant marché français, grâce à une clause de non-concurrence interdisant à EDF de miner du Bitcoin pendant deux ans.

Le sénateur Dany Wattebled et moi-même avons alerté le ministre de l'Économie de ces risques. Nous n'avions été ni écoutés, ni entendus. Il est maintenant urgent que le gouvernement remette en cause le deal imprudemment conclu avec Mara. Il doit aussi revoir sa position quelque peu dogmatique sur le minage, autoriser Exaion à le pratiquer... Et à enfin prospérer. Sinon, ce dossier risque de venir s'ajouter à la longue liste des choix ou non-choix calamiteux et des opportunités ratées qui ont plombé le destin industriel de notre pays.